

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE MELLÉ  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie  
Le mardi 2 juin 2020 à 20 heures 30

Affiché le 29/05/2020

**ORDRE DU JOUR**

Session Ordinaire

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

1. Détermination du nombre et de l'appellation des Commissions Municipales
2. Formation des commissions Municipales
3. Désignation du représentant SDE
4. Désignation représentant CPRB
5. Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire
6. Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints
7. Rendre compte des décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil au Maire

Le Maire

Olivier POSTE



*[Handwritten signature in blue ink]*